

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 25 (1978)
Heft: 11-12

Rubrik: Nouvelles des communes et des cantons romands

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

En bref

Bienne. Le service des abris de l'organisme de protection local dispose de 58 000 places abritées. Trois semaines de cours, organisés dernièrement, ont permis de former les 300 chefs nécessaires. M. F. Reist, chef local, a déclaré que l'an prochain l'accent sera mis sur la formation des chefs d'abri et l'attribution d'une place protégée à chaque habitant. Une planification précise sera élaborée sur la base des données fournies par le Centre informatique de la ville. Lors d'une récente séance, le Conseil municipal, répondant à une motion de M. Werner Moeri, a déclaré que le Conseil de ville est parfaitement en mesure de créer, s'il le désire, une commission parlementaire pour la protection civile, dont les compétences devraient être limitées à des droits de proposition et d'examen des rapports de gestion et des comptes. Elle pourrait fonctionner comme organe d'information. La motion a été acceptée par 27 voix contre 11.

Blonay. A l'occasion de la traditionnelle sortie annuelle, les membres du Conseil communal et invités purent se rendre compte des améliorations apportées dans le bas de la commune, et visitèrent le Centre régional d'instruction de protection civile de l'Est vaudois, à Villeneuve. M. J.-D. Curchod, administrateur du Centre, fit un exposé et releva l'intérêt qu'il suscite dans le canton. Le film projeté, *Radiations*, a démontré les mesures qui devraient être prises, en temps de paix déjà, si une vague de retombées radioactives, poussée par le vent, progressait en direction de notre pays. Il est supposé qu'une telle vague provient de la chute accidentelle, en dehors de nos frontières, d'une bombe atomique transportée par avion. Pilotés par MM. Huck et Volet, instructeurs, une visite en détail des installations intérieures et extérieures, de ce centre ultramoderne, a été suivie avec intérêt.

Boudry. L'organisme de protection local soit environ 300 hommes, dont 103 ont été formés au Centre d'instruction de Sugiez, a procédé à un exercice d'une ampleur encore jamais vue, sous la direction de M. J. Grandjean, chef local. Le thème de l'exercice comprenait l'engagement de tous les services: lutte contre le feu, sauvetage d'enfants au collège de Vauvilliers, premiers soins aux blessés, construction d'un pont de 50 mètres au travers de l'Areuse, sous les ordres de M. Michel Hoffmann, chef des

pionniers. Cet exercice a démontré la collaboration et coordination judicieuses des engagements, puis la bonne volonté des participants.

Chardonne. Le Conseil communal, avec la Municipalité, a aussi consacré sa sortie traditionnelle à la visite du Centre régional d'instruction de PC de l'Est vaudois, à Villeneuve. Comme relevé plus haut (voir Blonay) les participants ont suivi avec intérêt le même programme, et pu constater que les installations exemplaires de Villeneuve permettent une instruction efficace.

Cortailod. Les 23 et 24 septembre, l'état-major de l'OPL a fait une excursion en Valais, combinée avec des visites instructives. L'itinéraire était le suivant:

- Prilly: poste sanitaire de secours, but: démontrer l'efficacité de la nouvelle peinture photoluminescente «Saphelight», remplaçant l'éclairage de secours. Ce système a laissé une grande impression (voir annonce p. 466).

- Barrage de Mauvoisin et départ, à pied, sac au dos, quatre heures de marche jusqu'à la cabane de Chanrion (2500 m).

- Centre régional d'instruction PC de l'Est vaudois: visite des installations, exercices de sauvetage avec des chiens et un hélicoptère de la PC genevoise, à l'occasion des journées de «portes ouvertes» auxquelles l'OPL avait été invité.

Ces visites étaient très intéressantes.

Crissier. Lors de sa séance du 2 octobre, le Conseil communal a adopté, sans opposition, le préavis municipal concernant la construction d'un complexe de protection civile comprenant un poste de commandement, un poste d'attente, et un poste sanitaire de secours de 128 lits. Implantées sur le territoire de la commune d'Ecublens, au lieu-dit Au Croset, ces installations sont destinées à l'organisme de protection intercommunal comprenant les communes de Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens et Renens.

Fontainemelon. L'état-major et un détachement du service technique de l'OPL ont été convoqués pour un rapport annuel. L'ordre du jour, prévu par le chef local, comprenait la préparation d'un exercice de deux jours en 1979, et la visite des futures places d'exercice à aménager à la carrière au nord-est du village. Pour les services techniques, la journée était consacrée à l'entretien de l'important matériel à

disposition et aux essais des engins: motopompes, compresseurs, tronçonneuses, etc. L'exercice prévu démontrera si les cadres sont suffisamment formés.

Genève. A l'occasion de l'inauguration, à la rue des Vollandes, des postes de commandement de secteur, de quartier et du poste d'attente pour un détachement d'intervention technique, M. Roger Dafflon, conseiller administratif, responsable de la PC, a démontré dans son exposé que si des réalisations importantes ont déjà vu le jour, il reste encore énormément à faire. L'ampleur de ce qui reste à réaliser cause de sérieux soucis aux autorités municipales. Les possibilités d'implantation se restreignent de plus en plus. A l'heure actuelle, la ville est suffisamment pourvue en bâtiments scolaires, qui sont les lieux privilégiés pour la construction d'ouvrages de ce genre. On ne construira plus guère de nouvelles écoles. En ce moment il y a tout de même de nombreux projets à l'étude, qui permettent de poursuivre les travaux. Mais la réalisation du programme complet n'est pas pour demain.

Le Conseil administratif revient à la charge avec une demande de crédit de 346 000 francs pour l'achat d'un terrain à Versoix, destiné au Centre d'instruction municipal de protection civile exigé par la législation fédérale. Lors de la cérémonie du bouquet marquant l'achèvement du gros œuvre du centre scolaire des Pâquis, M. Claude Ketterer, conseiller administratif a révélé que cet ensemble scolaire abritera aussi un complexe de protection civile. Le coût de la construction est estimé à 23 430 000 francs, au prix de juin 1974, à déduire 2 240 000 francs de subventions pour les locaux de PC.

Hauterive. Les 7 et 8 septembre, une cinquantaine d'hommes de l'OPL, des services lutte contre le feu, pionnier et sanitaire, ont participé à un cours. Différents exercices ont eu lieu dans le village, sur les rives du lac et sur le terrain de sport. La population a suivi ces exercices avec intérêt. Le nouveau chef local, Willy Gerber, entouré de ses collaborateurs, s'est déclaré satisfait de l'engagement dont chacun a fait preuve.

Lausanne. Par préavis au Conseil communal, la Municipalité demande un crédit de 1 800 000 francs pour le paiement de la part communale de subventions relatives aux constructions d'abris privés de protection civile, pour les deux à trois prochaines années. De 1953 à 1976, sept crédits

ont été votés pour un montant total de 6 500 000 francs. Au 30 avril 1978, les abris privés offraient 124 853 places pour environ 137 000 habitants.

Nyon. Pour la construction du complexe de protection civile voté en août 1977, 16 000 m³ de terre (2000 camions environ) ont été évacués à côté du Home Center. Le bâtiment sera entièrement enterré; il comprendra un poste sanitaire de 33 lits, un abri public de 850 places, un poste d'attente, des locaux pour le personnel, le matériel, etc. Le terrain est cédé gratuitement par la Coopérative Migros, en droit de superficie. Il s'agit de la première réalisation de ce type sur territoire communal. Nyon est donc un pionnier dans ce domaine.

Rolle. Le cours annuel du service alarme et transmissions de l'OPL a eu lieu à fin octobre, sous la direction de M. J.-A. Cavin et son adjoint A. Collioud. Ce service ainsi que le central de renseignements sont aptes à fonctionner.

Saint-Blaise. 72 personnes ont participé à un cours de répétition les 5 et 6 septembre, précédé d'un cours de cadres d'un jour, dirigé par M. Willy Zwahlen, chef local. Les pionniers ont construit un ouvrage en bois, au jardin public, qui fera la joie des enfants – les sapeurs-pompiers ont effectué un transport d'eau du Ruau à la Poudrière et divers exercices – les sanitaires ont transportés et soigné des blessés. Maintenant la PC de Saint-Blaise est en mesure d'intervenir avec ces trois services.

Tramelan. Lors de sa dernière assemblée générale, l'Association des cadres du Centre régional d'instructions PC de Tramelan, a admis 13 nouveaux membres; son effectif actuel est de 89 membres. Le comité, présidé par M. Kurt Lanz, comprend 6 membres, dont 2 femmes, plus 4 observateurs. Dans le cadre de son activité, une salle de l'ancien collège de Tramelan-Des-sous a été restaurée par les soins de l'association, et son programme de travail prévoit la remise en état d'une nouvelle salle. Une heureuse initiative a été prise par ledit Centre régional d'instruction PC; il a construit un «four turc» avec du matériel fort simple, qui démontre la possibilité de dépannage pour préparer des repas chauds en cas de besoin.

Yverdon. Une soixantaine d'instructeurs romands ont participé à une journée technique. L'objet principal

de leur rendez-vous était la visite d'une composition d'extinction et de sauvetage des CFF. Il en existe quatre dans le 1er arrondissement, à disposition des gares de Brigue, Lausanne, Biennet et Delémont. Chaque composition est munie d'un wagon disposant de 4000 litres d'eau additionnés de 1000 litres de mousse d'extinction et d'un wagon comprenant un matériel, engins et appareils efficaces d'intervention techniques, et d'alimentation en air pur de quelque 60 personnes. Un groupe de samaritains et des membres du corps des sapeurs-pompiers d'Yverdon ont profité de cette occasion pour cette intéressante visite.

Canton de Neuchâtel

L'Association cantonale neuchâteloise de la protection civile a tenu son assemblée générale le 5 octobre au Collège de la Charrière, à La Chaux-de-Fonds. Dans son vingtième rapport annuel, M. Fernand Martin (Neuchâtel), président, qui n'a pas encore pu trouver un successeur, relève l'activité d'information et le développement des mesures de protection civile. Etaient présents: une cinquantaine de membres, MM. Rémy Schlaeppy, conseiller d'Etat, André Laubscher, chef de l'Office cantonal PC, Roger Ramseier, conseiller communal, Charles Reichler, représentant l'Association fribourgeoise et, par délégation, l'Association vaudoise. M. Schlaeppy remercia chacun pour le travail accompli dans l'intérêt du canton et apporta les vœux de l'autorité cantonale. «Ni la paix, ni la prospérité ne sont garanties», dit-il. Nombreux sont encore les problèmes à résoudre, notamment en ce qui concerne l'étendue des mesures de protection civile à prendre dans toutes les communes. L'Association cantonale joue un rôle important dans l'information.

Canton du Valais

L'Association valaisanne de la protection civile tenait son assemblée générale au Centre scolaire des Liddes, à Sierre. Son président, M. Charly Délez, salua la présence de MM. Pierre Blatter, conseiller communal à Sierre, Charles Reichler, président de la Commission d'information et vice-président de l'Union suisse pour la protection civile, Roger Parisod, président de la Commission romande d'information et de l'Association vaudoise, puis M. Henri Caloz, chef local de Sierre. L'Association valaisanne, toujours très active et efficace, comprend 220 membres. La prochaine assemblée générale aura lieu à Lens. Le verre de l'amitié offert au car-

notzet et le contact avec la bourgeoisie de Sierre furent fort sympathiques. Avant le repas, le film *Radiations* a été projeté. Pour l'information, la section valaisanne disposera bientôt de trois nouveaux films, *Pourquoi la PC?* – *La PC se présente* et *PC un service au prochain*.

Canton de Vaud

Dernièrement, le Conseil d'Etat vaudois a désigné M. Roland Bally, de Nyon, comme chef de l'Office cantonal PC. Il remplacera M. Benjamin Hennard, qui a fait valoir ses droits à une retraite bien méritée après de longues années face aux difficultés rencontrées dans l'application et l'exécution des mesures de protection civile. Né à Prangins en 1925, Roland Bally est électricien de profession, actuellement à la tête de l'entreprise familiale. Chef local de la PC de Nyon dès 1969, il a fait preuve de dynamisme. L'organisme de protection local a été en progression constante; il est, à tous égards, à l'avant-garde.

Centre régional d'instruction PC de l'Est vaudois, Villeneuve

La Direction dudit Centre organisait les 23 et 24 septembre des journées «Portes ouvertes». Cette initiative a permis à plus de 2500 personnes de découvrir tous les moyens: matériel, engins, services, organisation, etc., de la PC. En complément, les visiteurs pouvaient voir des films d'information, et assister à des démonstrations diverses de sauvetage, notamment avec des chiens, l'hélicoptère de la PC genevoise, etc. Une révélation a été la découverte, dans l'abri destiné aux exercices d'occupation, de la peinture photoluminescente «Saphelight», remplaçant l'éclairage de secours (voir annonce p. 466). Cette manifestation a donc remporté un plein succès et contribué judicieusement à l'information.

Divers

Energie nucléaire sans déchets ni dangers

(Extrait de *Trente Jours* No 11/78)

«Une énergie nucléaire qui ne produirait plus de déchets et utiliserait non pas l'uranium – rare et relativement dangereux – mais des combustibles existant en quantités illimitées, est-ce un rêve?

Beaucoup moins qu'on pourrait le penser. Grâce à la fusion thermonucléaire contrôlée, on pourrait même y

arriver avant la fin de ce siècle, soit dans une vingtaine d'années. Des recherches en ce sens se développent depuis plusieurs années aux Etats-Unis, au sein de la Communauté européenne de l'énergie atomique (Euratom) et en Suisse. Le principe en est simple: Au lieu de passer par la fission nucléaire, comme actuellement, il s'agit de parvenir à la fusion nucléaire, dont l'intérêt est précisément de ne pas laisser le moindre déchet ou résidu et, surtout, de recourir à des combustibles aussi simples et courants que faciles à utiliser: le deutérium (hydrogène lourd que l'on trouve en quantités illimitées dans l'eau de mer) et le tritium (tiré du lithium, dont les réserves sont, elles aussi, illimitées).

Dans les faits, en elle-même, la technique de la fusion ne pose pas de problème majeur. En revanche, il reste à mettre au point les installations d'expérimentation et de production, lesquelles devront pouvoir supporter la température nécessaire à cette fusion (100 millions de degrés). Une température à laquelle aucun matériau, métallique ou autre, ne peut résister. Il faudra donc trouver d'autres solutions. Ainsi, actuellement, les recherches portent sur un système d'isolation par champs magnétiques dont on espère qu'il pourra tenir toutes ses promesses. Inutile de souligner l'intérêt vital de telles recherches, qui permettraient de résoudre, pour un coût minime, tous les problèmes énergétiques mondiaux, tout en réconciliant enfin écologistes et producteurs d'énergie.

Or, il est intéressant d'apprendre, par un message du Conseil fédéral, que la

Suisse est sur le point de s'associer aux travaux de l'Euratom, ce qui l'assurerait d'avoir plein accès à une technique fantastique, véritable révolution énergétique.

En effet, depuis 1961, le Centre de recherche en physique des plasmas de Lausanne, intégré à l'Ecole polytechnique fédérale en 1973, qui regroupe une trentaine de physiciens, poursuit des réflexions et des expériences parallèles à celles de l'Euratom. Mais on l'imagine, des recherches d'une telle complexité ne sont plus à la portée d'un pays isolé. De ce fait, l'accord de coopération avec la Communauté européenne permettrait à notre pays de rentabiliser au maximum ses propres crédits de recherches.

Dans les milieux qui ont participé à la négociation, à savoir le Poly et l'administration fédérale, on souligne qu'il s'agit du plus important accord que la Suisse ait conclu avec la Communauté. Certes, cet accord doit encore être ratifié par les Chambres fédérales. Mais, considérant l'enjeu, on imagine mal qu'il puisse être remis en question.»

Retard inadmissible de la protection civile pour le cas de crise grave

(Extrait du Bulletin d'information de protection civile fondé en 1956 par les anciens de Nainville – Ecole Nationale de protection civile – No 84/78)

«La politique de Protection civile définie par la Directive interministérielle du 18 mars 1964 consiste d'une part à effectuer un recensement complet de tous les locaux pouvant servir d'abri antiretombées, après aménagements, et à obtenir de nombreuses

réalisations grâce à une information et éducation des populations (Manuel «Savoir pour Vivre», études, projets trop souvent refoulés, documentaires, formation d'équipes de spécialistes...). Politique de persuasion des populations fatalement alarmiste qui va à l'encontre de la politique générale de détente non moins légitime dans son principe et difficile dans son application. Par surcroît la crise mondiale du pétrole a incité les Pouvoirs publics à minimiser, sinon supprimer, toutes références aux dangers de la radioactivité par crainte des contestataires abusifs des centrales nucléaires. Cette terrible incohérence aurait pu être évitée, en grande partie, grâce à l'adoption de mesures obligatoires du genre de celles proposées par le programme minimum de la Fédération Nationale de Protection Civile adressé le 23 mars 1977 aux Présidents des Groupes Parlementaires avec pour résultat de nombreuses réponses favorables. En fait on souligne de divers côtés le danger que présente pour la dissuasion les travaux considérables de mise à l'abri de l'URSS, parce qu'ils sont combinés, avec un surarmement dressé pour l'offensive foudroyante éventuelle.

Heureusement le Gouvernement actuel peut s'appuyer sur un large consensus parlementaire, une sorte d'union sacrée, en vue du redressement énergétique et rapide de notre Défense mal équilibrée. L'indépendance nationale et la défense des libertés cela se mérite par une meilleure solidarité intérieure et avec nos alliés du monde libre.»

M. La Chesnais,
Administrateur des anciens de Nainville

La voix de la protection civile

Traduction de l'article d'introduction de la revue «Protection civile»
no 10 d'octobre 1978, page 335

C'était en été 1954 que le comité de fondation pour une Union suisse pour la protection des civils publiait le premier numéro de la revue *Protection civile*. Une initiative qui, en novembre de la même année, devait conduire à la création d'une organisation nouvelle pour succéder à l'Association antiaérienne suisse, dissoute prématurément en 1946. Seules l'Association thurgovienne de PC, l'Association de PC du canton de Schaffhouse, l'Association de PC des cantons de Soleure et d'Argovie, l'Union bernoise de PC et l'Union bâloise de défense civile n'acceptèrent pas cette dissolution, conscientes qu'elles étaient des dangers et des horreurs de la Seconde

guerre mondiale, de la nouvelle course aux armements sous le signe de la bombe A, et aspirèrent à la création d'une nouvelle organisation faitière de protection. Une résolution clairvoyante était celle d'intégrer la cotisation annuelle des membres à l'abonnement de la revue, afin de lui assurer un bon départ et une base de poids.

Ce numéro de la revue, qui contient toute l'histoire de la PC, accomplit sa vingt-cinquième année d'existence. Après des débuts rudimentaires – il s'agissait à l'époque de six numéros par année – elle s'est développée au point de devenir une revue technique spécialisée d'un niveau remarquable qui, tant en Suisse qu'à l'étranger,

trouve un grand nombre de lecteurs. Après que les sections romandes se furent ralliées à la revue *Protection civile* et qu'elles aient renoncé à la publication de leur bulletin d'information, elle contient des articles en trois langues et paraît mensuellement. Le tirage s'est fortement accru ces dernières années et a dépassé les 30 000 exemplaires.

De nombreux spécialistes, ainsi que des collaborateurs de Suisse et de l'étranger, fournissent la matière à la revue actuelle. Elle est devenue un organe d'information appréciable pour les instances de PC des cantons et des communes depuis qu'elle contient 8 pages et qu'elle publie

régulièrement l'introduction «L'OFPC communique». Aujourd'hui, nous ne pourrions plus nous passer de cette «Voix de la PC» suisse et souhaitons qu'à l'avenir elle atteigne également les communes qui, dans le sens de la conception de 1971 et conformément à la révision de la loi sur la PC, sont soumises à l'organisation et aux constructions de PC. Il serait faux et peu utile à la cause d'imposer la lecture de la revue aux seuls cadres. Il incombe à la rédaction de continuer de développer le contenu, de persévérer dans l'effort accompli depuis des années et d'offrir plus en

paroles et en images, afin que tous les collaborateurs de la PC attendent le prochain numéro dans l'intérêt de leur formation personnelle volontaire hors service.

Aujourd'hui l'Union suisse de PC a droit à nos remerciements et à notre reconnaissance pour avoir maintenu la revue pendant vingt-cinq ans, cela parfois dans des conditions difficiles, pour en avoir augmenté le tirage et constamment amélioré l'aspect. La revue n'est pas seulement sa carte de visite, mais surtout l'instrument toujours plus important, diffusant de bons et loyaux renseignements sur la

situation de la PC dans le cadre de la défense générale. Cette revue n'est pas le prolongement d'informations dirigées par l'Etat et les autorités, mais bien l'œuvre de citoyennes et citoyens libres pour lesquels la garantie d'une PC apte à accomplir sa tâche est un problème d'importance capitale.

Félix Rosenberg

Directeur militaire du canton de Thurgovie et président de la conférence des directeurs cantonaux de protection civile

Roger Jourdan et la PC

Les sentiments ressentis par le grand départ de notre ami Roger rejoignent ceux de toutes les personnes qui éprouvaient à son égard une admiration et un respect pour toute la vigueur avec laquelle il a défendu la cause de la protection civile.

Sa carrière

Entré à la Ville de Genève en 1942 comme commis au service social, il devient comptable en 1953, chef de bureau en 1961, sous-chef de service en 1963 et chef de service de la protection civile le 1er mai 1965.

Dès cette date, avec une seule secrétaire, il étudie les bases légales et prépare la formation du service qui débute en 1967. A fin 1970, plus de 1500 personnes sont formées, ce qui lui permet d'organiser 14 exercices de deux jours en 1970.

Au moment de sa retraite, le 31 mai 1973, plus de 50 exercices sont effectués; son service comprend 20 personnes à plein temps et un effectif de 3960 personnes. Chef local adjoint, il était également membre fondateur de notre section, deuxième vice-président du bureau du comité, coprésident de l'Association de la protection civile suisse des villes, membre d'honneur de l'Association genevoise des chefs

locaux et membre actif de la CRI (Commission romande d'information) en tant que représentant de Genève.

Sa carrière militaire l'a beaucoup aidé dans l'idée qu'il se faisait d'une protection civile opérationnelle en cas de catastrophe. De 1937 à 1950, il est incorporé dans notre ancienne DAP, devient sergent du service sanitaire. 1951 voit la création des troupes PA et Roger se retrouve commandant de la compagnie 111E6 dès 1969, puis est incorporé à l'état-major du bataillon comme officier adjoint. Tous ceux qui l'ont approché avaient pour lui des sentiments amicaux; pour son travail de l'admiration, et pour son dévouement du respect.

Willy Barthe

Dans nos communes

Inauguration du dispositif les Vollandes

C'est le 22 septembre que M. Roger Dafflon, conseiller administratif de la Ville de Genève, a inauguré cet important dispositif sous la nouvelle école des Vollandes: le poste de commandement et d'attente du secteur 16.

210 lits

Le chantier de cet ouvrage a commencé en septembre 1973 et il s'est achevé en mai 1977. Le poste de commandement et d'attente couvre une surface de 1322 m², pour un cubage SIA de 7150 m³. Il peut accueillir, avec ses 210 lits, 192 personnes et un effectif de personnel de 18 membres. Le réfectoire comprend 130 places.

Ce qui frappe d'emblée, c'est l'aspect relativement riant des locaux. Seule

l'absence de fenêtres nous rappelle qu'ils sont enterrés et qu'il s'agit effectivement d'un abri, avec toutes les installations techniques qu'il comporte. Pour le reste, on se croirait volontiers dans un centre de rencontres de construction moderne, ou quelque chose d'approchant. Rien de rébarbatif, les néons en permanence mis à part. Partout, de la couleur, des faux plafonds agréables à l'œil. Le béton brut n'affleure pas. Quant au mobilier, il est fonctionnel et confortable.

A la suite de la visite, M. Dafflon commenta le plan directeur de la protection civile de la Ville de Genève. Celui-ci divise la commune en huit secteurs, numérotés de 11 à 18. Dans chaque secteur, on doit trouver un poste de commandement de secteur, 3

ou 4 postes d'attente pour les détachements d'intervention, dans certains cas un poste sanitaire de secours, et plusieurs postes sanitaires de quartiers (4 à 6 par secteur).

Actuellement, la Ville dispose de 4 postes de commandement sur les 9 qui doivent être construits, et de 4 postes d'attente alors qu'il en faudrait 30. Les postes sanitaires de quartier sont aussi au nombre de 4, alors qu'il en faudrait 37. En ce qui concerne les postes sanitaires de secours, il y a celui de Champel, d'une capacité de 476 lits d'hospitalisation et 160 pour le personnel. Il faudrait encore 4 autres ouvrages du genre, de 250 lits d'hospitalisation chacun. Comme on le voit, il reste encore beaucoup à faire.

Les engagés volontaires

M. Ischi, lui, s'attacha à démontrer la variété et l'évolution des exercices de protection civile. Après des exercices sur le terrain en 1976 et des cours de détail en 1977, on a offert aux participants, cette année, la possibilité d'aménager un abri destiné à la population, avec les matériaux à disposition sur place.

Un programme a été réservé au service d'assistance et un autre aux femmes engagées comme volontaires. C'est ainsi qu'il y eut, notamment, des exercices d'assistance aux handicapés du Nord vaudois, du Jura ou de Genève. Le public peut assister à ces exercices, qui durent une journée. Par exemple, il a pu voir la protection civile à l'œuvre le mardi 31 octobre et le vendredi 3 novembre. Ces deux journées ont permis à des handicapés de visiter le Salon des arts ménagers.

Le vendredi soir et le samedi matin, le public a été appelé à visiter cet ouvrage par la formule «Portes ouvertes». Des commentaires, questions, ont été animés par les techniciens du service. Quatre classes des écoles des Eaux-Vives ont également profité de cette visite et leurs questions souvent fort pertinentes ont prouvé l'intérêt certain de nos jeunes à tout ce qui apparaît comme normal et utile.

Nos chefs locaux en course d'école

La deuxième partie officielle du rapport d'octobre a conduit nos chefs locaux dans le cadre de l'AGCL (Association genevoise des chefs locaux) en course d'école.

En effet, le comité, soucieux d'animer notre association, avait organisé un déplacement en autocar, à la fois instructif, délassant et fort intéressant.

Notre décennie a vu l'homme prendre conscience de l'équipement des richesses naturelles de notre planète, ainsi que de la fragilité des sources d'approvisionnement traditionnelles des différentes matières premières. Les écologistes, soucieux de la protection de notre environnement, ont également attiré l'attention des collectivités sur les sources de pollution occasionnées par les dépôts de détritus dans la nature.

La première étape nous a conduits à visiter une entreprise industrielle de récupération et de recyclage de la ferraille, des métaux et du papier.

La récupération ne date pas d'aujourd'hui, mais l'ancien chiffonnier s'est transformé en récupérateur industriel engageant des moyens et une technique à l'échelle des tonnages

de matériaux à récupérer de nos jours. L'entreprise Thévenaz-Leduc, société anonyme reprise en 1954 d'une ancienne entreprise familiale, couvre tous les domaines de la récupération et du recyclage de la ferraille, des métaux et du papier. Deux exemples des capacités de traitement de notre entreprise vous situeront l'importance de la récupération industrielle:

Ferraille: capacité de traitement annuelle 150 000 tonnes, soit 21 fois la Tour Eiffel ou 15 000 wagons de chemin de fer.

Papier: capacité de traitement annuelle 24 000 tonnes de papier qui produisent 21 000 tonnes de carton. Cette récupération évite l'abattage de 310 000 arbres.

Sirec SA, société industrielle de récupération, fondée en 1974, est spécialisée dans l'élimination et le recyclage des vieilles voitures et des appareils ménagers.

Le Shredder, broyeur géant d'une puissance de 2000 CV, réduit en 40 secondes une voiture complète en morceaux de 5 à 15 cm. Un triage automatique permet d'obtenir une matière précieuse pour la sidérurgie et d'économiser 30 % d'énergie électrique à la refonte.

Comme nous étions dans le canton de Vaud, un premier apéritif offert par l'entreprise Thévenaz-Leduc a permis à chacun d'échanger d'utiles et enrichissants commentaires.

Pour l'étape suivante, nous avons été reçus dans un dispositif protection civile groupant les quatre communes vaudoises de Crissier, Renens, Chavannes, Ecublens.

Fait nouveau pour nous autres Genevois, nous avons pu mesurer les dispositions prises par le canton de Vaud, dispositions toutes différentes de conception que celles dont nous avons l'habitude d'appliquer. Un groupement de quatre communes s'imbriquant parfaitement les unes dans les autres ont constitué un dispositif intercommunal comprenant deux secteurs de chacun quatre détachements d'intervention. Trois PSS (postes sanitaires de secours) sont également prévus.

Contrairement à notre habitude genevoise, qui veut que chaque commune dispose du matériel en fonction du personnel instruit, dans le canton de Vaud, tout le matériel est stocké dans les communes et les effectifs n'existent que sur le papier.

En ce qui concerne le dispositif dans lequel nous avons été reçus, M. Paul Berger, chef local, dispose quant à lui d'un état-major composé d'un adjoint et des chefs de service pour:

Renseignements, alarme et transmis-

sions, service abri, sanitaire, protection lutte contre le feu, et de deux chefs de secteurs. Actuellement, 2500 personnes sont incorporées mais ne seront instruites que lorsqu'un centre d'instruction aura été construit, c'est-à-dire dans deux ans environ. En cas de mobilisation, cet effectif pourrait être instruit rapidement par les chefs de service fonctionnant comme instructeurs.

L'organisme complet comprendra 6500 personnes et avec l'humour que nous connaissons à son chef, Paul Berger espère avoir son organisme local de protection opérationnel en l'an... 2003.

Comme on le constate, les conceptions diffèrent d'un canton à l'autre. Il fut très intéressant pour nos chefs locaux de comparer les efforts faits à Genève tant au point de vue instruction, matériel, que constructions. Le principe des groupements intercommunaux était également très intéressant puisque avec la nouvelle loi nous aurons également dans notre République à nous occuper des multiples problèmes que nous vous laissons imaginer et que ne manquera pas de poser la réunion de plusieurs communes en un seul dispositif intercommunal.

La troisième étape de notre périple nous a conduits à la visite d'un poste de commandement et d'attente pour une compagnie PA. Nous avons tout de suite été frappés par la qualité des finitions de ce dispositif. Peintures très agréables, habilement choisies, équipements en armoires et accessoires abondants, de haute qualité, plafonds et locaux de transmission parfaitement isolés et insonorisés. Tout cela démontre que les directives et les moyens ne sont pas les mêmes pour l'armée que pour la protection civile. Cela dit et sans amertume, une question se pose: Ne sommes-nous pas également l'un des trois piliers de notre défense nationale?

La protection civile de la Ville de Genève avait invité l'état-major intercommunal vaudois à visiter ses installations genevoises. Un prêt pour un rendu.

Inutile de vous narrer la réception dont nous avons été l'objet pour mettre un terme à cette magnifique journée. Vingt-six chefs locaux et adjoints, trois chefs de service genevois ont apprécié avec les dix chefs de service vaudois les joies de la gastronomie de la ferme telle que l'a conçue notre ami Paul Berger qui sait également mettre en scène une soirée. Personne n'a douté en cette fin de journée que savoir bien recevoir, c'est aussi de la protection civile! wb